

AGETIP

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Programme Economique Régional de l'UEMOA

***Programme d'Aménagements Hydrauliques Multi Usages Pour la
Sécurité Alimentaire au Sénégal***

Sollicitation d'expressions d'intérêt

***Services de consultants pour les études techniques,
environnementales et sociales, la préparation des dossiers d'appel
d'offres, le contrôle et la supervision des travaux de réalisation
d'aménagements hydrauliques multi-usages à Touba Dior dans la
Commune de Mérina Dakhar (Département de Tivaouane, Région
de Thiès).***

Date : 22 janvier 2015

Avis n°002/15

- 1. L'UEMOA dans le cadre du rapprochement de l'intégration vers les peuples et de l'exécution de son Programme Economique Régional (PER) de lutte contre la pauvreté, décide de mettre à la disposition de la République du Sénégal le Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi Usages pour la sécurité alimentaire afin de permettre aux communautés cibles d'accéder dans les meilleures conditions à l'eau potable et aux aménagements, d'en maîtriser elles mêmes la gestion dans la durabilité par l'implication et la responsabilisation des populations bénéficiaires.*

C'est dans ce cadre que le gouvernement du Sénégal a obtenu du Programme régional d'aménagements Hydrauliques multi usages un financement pour la réalisation de forages multi usages participant ainsi à la promotion de la maîtrise de l'eau et à l'amélioration des performances de l'agriculture sénégalaise à travers la mise en œuvre d'activités agricoles concourant au

renforcement de la sécurité alimentaire et génératrices de revenus additionnels aux populations rurales et a délégué sa mise en œuvre à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP).

2. Les services pour lesquels les consultants sont invités à manifester leur intérêt consistent à assurer les missions d'études techniques, environnementales et sociales, la préparation des dossiers d'appel d'offres, le contrôle et la supervision des travaux d'aménagements hydrauliques multi-usages composés de :

- _ forages à gros débit équipés en moyen d'exhaure (station solaire et/ou thermique)*
- _ châteaux d'eau et accessoires*
- _ ouvrages de distribution (réseau d'alimentation en eau potable)*
- _ ouvrages d'adduction (réseau de refoulement de l'eau au château et regard)*
- _ parcelles aménagées,*
- _ systèmes d'irrigation,*
- _ abreuvoirs,*
- _ étangs piscicoles,*

3. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics contre le sous-emploi (AGETIP), agissant à titre de Maître d'Ouvrage délégué pour le compte du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, invite les bureaux d'études admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services:

- Etre domicilié dans un pays membre de l'UEMOA*
- Brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues en nature (réalisation de forages à gros débit*

équipés, d'ouvrages de distribution et d'aménagements hydro-agricole en surface, etc) et en montant ;

- *Capacités techniques et de gestion de la firme ;*
- *Capacités administratives et financières ;*
- *Expériences semblables des dix dernières années;*
- *Référence de clients ;*
- *Et toute information jugée pertinente.*

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives de l'UEMOA.

Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante, et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection indiquée dans la demande de propositions.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

AGETIP : Boulevard Djily MBAYE x Bérenger FERRAUD

B.P. 143 ó Téléphone : (221) 33 839 02 02ó FAX (221) 33 821 04 78

Dakar

et aux heures suivantes : 8 H 00 à 17 H 00 GMT ou consulter ce même avis de manifestation d'intérêt à partir du site Agence :

www.agetipenegal.org

Auprès de Mamadou DIASSE et Alioune Badara Dieng; adresses mail : mdiasse@agetip.sn ou adieng@agetip.sn

6. *Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **jeudi 12 février 2015** 5 à 15heures*